

SARL A LA TANTINE
18 AV JEAN JAURÈS
66270 LE SOLER
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

2033

Réel simplifié BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2024

SIE	N° dossier 316510	Clé	Régime	Insp
N° Siret	48760134600025			

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2024  N° 11084* 25 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)					
Exercice ouvert le		01/01/24		et clos le		31/12/24		Régime simplifié d'imposition		X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe						Régime réel normal					
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société :						Adresse du siège social :					
SARL A LA TANTINE 18 AV JEAN JAURÈS 66270 LE SOLER											
SIRET 4 8 7 6 0 1 3 4 6 0 0 0 2 5						Mél : emilie.maqueda@orange.fr					
Adresse du principal établissement :						Ancienne adresse en cas de changement :					
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :											
						SIRET					
B ACTIVITE											
Activités exercées Restauration traditionnelle						Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1 Résultat fiscal						Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		53 162	
Bénéfice imposable à 15 %						Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %				PV exonérées (art. 238 quinquies)			
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %							
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies		☐	
Société d'investissement immobilier cotée		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		☐	
Autres dispositifs		☐		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		☐		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		☐	
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies		☐		Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies		☐					
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)											
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %											
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %											
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)											
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre											
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée						Nom / Adresse		0			
						N°					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre											
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						Nom / Adresse					
						N°					
4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays						Nom / Adresse					
						Etat de résidence					
						N°					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?						OUI		X		NON	
						Si oui, indication du logiciel utilisé		ISACOMPTA			



Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
COMPUTANTIS 51 Bis Avenue Victor Hugo 66270 LE SOLER			
Tél : 0468924541		Tél :	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Identité du déclarant :	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Date : 19/02/25 Lieu : LE SOLER	
		Gerant	
		Qualité et nom du signataire : LOPEZ Jean Charles	
Signature			
Examen de conformité fiscale (ECF)		prestataire :	

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)			payées par la société elle-même		a				payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)										c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)										e		
										f		
										g		
										h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j		
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)		
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :						
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1				2	3	4	5	6	7	8		
LOPEZ JEAN-CHARLES 4 RUE DES CHENES 66270				100	2024	51 000						
LE SOLER												
K	DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)												
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%							
								0%	15%	19%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				167 043	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice							
					MVLT restant à reporter							
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice												
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice												

Désignation de l'entreprise		SARL A LA TANTINE										Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		18 AV JEAN JAURÈS 66270 LE SOLER													
SIRET		4 8 7 6 0 1 3 4 6 0 0 0 2 5													
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12										Durée de l'exercice précédent* 12			
												Exercice N clos le			
												3 1 1 2 2 0 2 4			
ACTIF		Brut										Amortissements-Provisions		Net	
		1										2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{		Fonds commercial *		010			012						
		{		Autres *		014			016						
	Immobilisations corporelles*					028	338 495		030	195 170		143 326			
	Immobilisations financières * (1)					040	2 113		042			2 113			
	Total I (5)					044	340 608		048	195 170		145 438			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				050			052						
		Marchandises *				060	7 113		062			7 113			
	Avances et acomptes versés sur commandes				064			066							
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *		068	66		070			66				
			Autres* (3)		072	3 236		074			3 236				
	Valeurs mobilières de placement				080			082							
	Disponibilités				084	72 863		086			72 863				
	Charges constatées d'avance*				092			094							
	Total II				096	83 278		098			83 278				
	Total général (I + II)				110	423 886		112	195 170		228 716				
PASSIF												Exercice N NET			
												1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120					150 000					
	Ecart de réévaluation				124										
	Réserve légale				126					300					
	Réserves réglementées *				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131)				132					22 726					
	Report à nouveau				134										
	Résultat de l'exercice				136					-53 162					
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142					119 865					
Provisions pour risques et charges				154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156					59 049					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166					12 375					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 1 913)				172					37 171					
	Comptes courants d'associés				173					231					
	Autres dettes				175					24					
	Produits constatés d'avance				174										
	Total III				176					108 852					
Total général (I + II + III)												180	228 716		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	37 764				
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	25 145				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199				Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184					

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A LA TANTINE

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	209		210			
	Production vendue			215				214	664 383			
				services *		217		218				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222			
	Production immobilisée*								224			
	Subventions d'exploitation reçues								226			
	Autres produits								230	9 712		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	674 094		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)								234	46 684		
	Variation de stocks (marchandises)*								236	1 417		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)								238	193 714		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240			
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier :5.842 - immobilier :.....)								242	160 065		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *						243	2 691	244	4 358		
	Rémunérations du personnel*								250	240 517		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	36 990		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI						255		254	38 879		
	Dotations aux provisions								256			
	{	Autres charges						259		}	262	1 943
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles						260				
Total des charges d'exploitation (II)								264	724 567			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	-50 473			
Produits financiers (III)			280	1		Charges financières (V)			294	2 690		
Produits exceptionnels (IV)								290				
Charges exceptionnelles (VI) {		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					347		}	300		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)								310	-53 162			
B- RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312		314	53 162		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316					
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318					
	Provisions non déductibles*						322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249				251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997				
Dédutions	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFU -TE (44. octies A)	987			342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quindecies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344						
	ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993						
	BUD (44 sexdecies)		992									
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346				350	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)					655					
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643					
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645					
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647					
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648					
		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641					
		Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990					
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354	53 162
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	372	53 162

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A LA TANTINE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
											Valeur d'origine des immo- bilisations en fin d'exercice
ACTIF IMMOBILISÉ											
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406		
		Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426		
	Constructions		430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440	70 846	442	6 043	444		446	76 889	
	Installations générales agencements., aménagements divers		450	224 473	452	16 704	454		456	241 177	
	Matériel de transport		460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles		470	18 031	472	2 398	474		476	20 429	
	Immobilisations financières		480	2 113	482		484		486	2 113	
TOTAL			490	315 463	492	25 145	494		496	340 608	

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial				495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains			510		512		514		516	
	Constructions			520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels			530	27 947	532	12 372	534		536	40 320
	Installations générales, agencements, aménagements divers			540	121 598	542	23 510	544		546	145 108
	Matériel de transport			550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles			560	6 745	562	2 997	564		566	9 742
TOTAL				570	156 290	572	38 879	574		576	195 170

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR									
	(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1		2		3		4		5	
	6		7		8		9		10	

Immobilisation	Valeur d'actif * ①		Amortissements * ②		Valeur résiduelle ③		Prix de cession * ④		Plus ou moins-values							
									Court terme * ⑤		Long terme					
											19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧	
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579		Régularisations	590		583		594		595		
TOTAL								596		585		597		599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

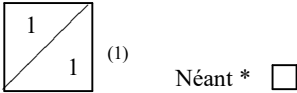
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL A LA TANTINE						Néant ☐ *			
I											
RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	sur comptes clients	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres Immob. incorp	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD				780	
II											
DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	7 500						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter						
Déficits imputés				983							
Déficits reportables				984	7 500						
Déficits de l'exercice				860	53 162						
Total des déficits restant à reporter				870	60 662						
III											
DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325		381	3 392		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326		380			
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374	75 547		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	39 006		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : SARL A LA TANTINE										Néant ☐ *					
Exercice ouvert le :01/01/2024.....										et clos le :31/12/2024.....		Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS															
Effectif moyen du personnel * :										376		3			
Dont apprentis										657					
Dont handicapés										651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE															
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108		664 383			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105					
TOTAL 1										106		664 383			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115		110			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143					
Subventions d'exploitation reçues										113					
Variation positive des stocks										111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153					
TOTAL 2										144		110			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾															
Achats										121		291 911			
Variation négative des stocks										145		1 417			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125		61 375			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										310					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148		1 943			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150					
TOTAL 3										152		356 646			
IV - Valeur ajoutée produite															
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)										137		307 846			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des fomrulaires nos 1329-AC et 1329-DEF										117		307 846			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD															
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre										020		X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)										022		664 383			
Effectifs au sens de la CVAE *										023					
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026					
Période de référence										024		0 1 / 0 1 / 2 0 2 4 016 3 1 / 1 2 / 2 0 2 4			
Date de cessation															

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD , au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n ° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés" .



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

SIREN

487601346

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A LA TANTINE

ADRESSE (voie)

18 AV JEAN JAURES

CODE POSTAL

66270

VILLE

LE SOLER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

LOPEZ

Prénom(s)

JEAN-CHARLES

Nom marital

% de détention

100,0000

Nb de parts ou actions

100,00

Naissance :

Date

07/04/1973

N° Département

66

Commune

PERPIGNAN

Pays

France

Adresse :

N°

4

Voie

RUE DES CHENES

Code postal

66270

Commune

LE SOLER

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA



(1)

☒ Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

SIREN

487601346

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A LA TANTINE

ADRESSE (voie)

18 AV JEAN JAURÈS

CODE POSTAL

66270

VILLE

LE SOLER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt EMPRUNT EXPRESS 44KE - 9066463	29
OD Clôture Emprunt EMPRUNT SOCAMA 29KE - 9036445	6
OD Clôture Emprunt EMPRUNT SOCAMA 30KE - 9066464	20
Provision pour congés à payer Provision brut	11 730
Provision pour congés à payer Provision charges sociales	3 040
OD Clôture Emprunt EMPRUNT EXPRESS 44KE - 9066463	6
OD Clôture Emprunt EMPRUNT SOCAMA 29KE - 9036445	14
OD Clôture Emprunt EMPRUNT SOCAMA 30KE - 9066464	4
Total des charges à payer	14 849

Désignation de l'entreprise SARL A LA TANTINE

Numéro de siret 48760134600025

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					